

Bibliothèque cantonale

Sten

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

Par 491 voix contre 66, la Chambre française a approuvé la méthode de M. Briand à la conférence de Londres. C'est un très gros succès pour le gouvernement français.

Sauf imprévu, c'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Riga la signature de la paix définitive entre la Pologne et la Russie.

Le Retour

Nous avons quelque peine à sortir des élections.

Pourtant, il n'y a pas eu de brusque variation de la foule et des scrutins mouvementés. Tous les partis politiques, du moins à lire leurs organes, se déclarent extrêmement satisfaits des résultats, et le *Contédéré* continue à lancer des projectiles qui indiquent le dépit et le mécontentement au lieu des fleurs qui respirent la satisfaction et la joie.

Il faut croire qu'on ne se lasse pas d'émotions violentes, qu'on aime les revivre ; nous préférons une sage philosophie des événements, comprenant tout ce qu'il y a de factice dans l'agitation, et qu'en réalité ce ne sont plus les principes que l'on acclame ou que l'on défend, mais, très souvent, des querelles de clocher et de cochon que l'on éternise.

La représentation proportionnelle contient de sérieux défauts dans son application, mais nous devons, également, lui reconnaître certaines qualités appréciables, notamment celle d'interdire les faux-nez et les déguisements.

Comme les listes sont soumises à une dénomination, chaque candidat choisit ou est censé avoir choisi un programme et s'être rangé sous un drapeau. Plus de blouse de Pierrot, de tunique d'Arlequin et de manteau de Tabarin, chauves-souris politiques qui, sous le régime majoritaire, ouvraient ou fermaient les ailes pour laisser voir, selon l'opportunité électorale, la souris ou l'oiseau.

Je suis oiseau, voyez mes ailes,
Je suis souris, voyez mes pieds !

Ces avantages appellent cependant un correctif.

Les opinions politiques ne sont pas, partout, tranchées dans nos profondes vallées de la montagne.

Il y a des villages, des régions, pleines de dislocations de familles.

Là, il y a quelque danger à affubler les listes d'une qualité politique qui rejette des gens avec lesquels on est en querelle, dans le camp adverse, terrain parfois préparé et propice aux adaptations et aux évolutions.

On a l'air de flanquer tout un groupement à la porte, brutalement, sans même étudier les rivalités en jeu, alors qu'au fond, cela n'est pas.

Or, si l'on oublie beaucoup d'avaries, dans une période électorale, on pardonne difficilement d'avoir été renvoyé, le paquet sous le bras. Dans ces conditions, le retour ne manque pas d'être pénible.

Les dissidents, les égarés, partout où ils se trouvent, réfléchiront, cependant, à leur situation, et ils s'éveilleront — nous en avons la douce certitude — sous le fouet des événements, revenant courageusement au sentiment d'un devoir momentanément méconnu.

Et, ainsi, le mal, poussé à son comble par un amour-propre vexé, deviendra un bien inattendu.

Ch. Saint-Maurice.

La Querelle des langues en Belgique

Benoît XV prêche l'apaisement et la concorde à l'épiscopat

La lettre que le Pape vient d'écrire au cardinal Mercier et aux autres membres de l'épiscopat belge vient à point, espérons-le, pour calmer la déplorable dispute linguistique à laquelle, en Belgique, on n'a pas encore réussi à mettre fin pour de bon.

Cette querelle aurait cessé depuis longtemps de bourdonner à nos oreilles si les clercs, il faut bien le dire, n'avaient pas tout fait pour l'envenimer. En Flandre surtout, où le mouvement flamand a revêtu un caractère démocratique, les jeunes prêtres se sont lancés dans la mêlée avec un fanatisme hostile aux sages représentations et aux conseils pacifiques de leurs chefs spirituels.

Benoît XV se prononce dans une longue lettre qui est un modèle de tact et de fermeté en s'inspirant des sentiments qui ont guidé Léon XIII quand, en 1891, il écrivit aux évêques de Bohême et de Moravie au sujet des dissensions que là aussi la question des langues avait provoquées.

Laisant aux pouvoirs publics le rôle qui leur appartient, le Souverain Pontife intervient donc cette fois pour déclarer dangereuses les controverses qui sévissent en Belgique et pour les condamner dans la mesure où elles nuisent à la religion. C'est une occasion pour lui de définir en termes saisissants les obligations du sacerdoce principalement quand le prêtre accepte la tâche d'instruire et d'élever la jeunesse.

Le Pape enjoint de remettre en vigueur notamment le canon 1386 du Code des lois canoniques qui défend à tous les clercs, à moins qu'ils n'aient reçu au préalable le consentement de leur évêque, de publier des livres sur des sujets profanes, d'écrire dans les journaux, feuilles ou autres publications périodiques ou de prendre part à leur direction.

Enfin, Benoît XV demande à tous d'exercer désormais leur apostolat entre toutes les fractions du peuple belge, « car c'est le peuple belge tout entier qui a lutté pour reconquérir son indépendance ».

Il est incontestable que les paroles du Pape auront une influence sérieuse pour l'apaisement de la querelle des langues en Belgique.

Echos de Partout

APPEL pour l'œuvre de charité des Russes

On nous écrit :

La réputation de bienfaisance de la Suisse s'arrêtera-t-elle aux frontières de la Russie ? Ne ferons-nous pas un geste pour venir en aide à ceux de ses malheureux habitants qui, ruinés, ont dû chercher à l'étranger un refuge et du pain ?...

Cette nation, si enthousiaste de la nôtre, ne trouverait-elle chez nous que froideur, indifférence ?...

Pourquoi ?... Parce que, digne dans son malheur, elle nous fait sa souffrance ?...

La Russie des czars accueillait avec bonté les Suisses qui venaient y gagner leur vie ! Plusieurs de nos compatriotes y ont occupé des fonctions importantes, d'autres s'y sont établis. Certaines de nos villes ont connu la libéralité de ses enfants.

Nous ne devons pas délaisser les Russes dans leur malheur ; ce serait manquer aussi à nos traditions !

La réputation de bienfaisance de la Suisse ne doit pas s'arrêter aux frontières de la Russie.

LEURS NOMS

Que leur nom ne soit pas comme un bruit dans l'espace.
Qui s'éloigne, rapide, et qui meurt dans le vent.

Ni la lettre qui sur une tombe s'efface,
Mais que de tous ces morts le nom reste [vivant !

Qu'il ne soit pas gravé sur un mur : qu'on [le porte !

Qu'il ne s'éteigne pas comme un flambeau [qui meurt,

Que ce nom ne soit pas comme une chose [morte,

Comme un son qui n'est plus qu'une vague [rumeur !

Que ces noms glorieux aient encore des vi- [sages,

Qu'ils soient des noms humains parmi [l'humanité,

Qu'ils ne se perdent pas dans la suite [des âges,

Mais qu'ils soient les vainqueurs du temps [illimité.

Qu'est-ce qu'un mur banal où les noms dis- [paraissent,

Où sous l'assaut des jours s'achève [l'oubli noir ?

Si l'averse, les pleurs et les vents les cares- [sent,

C'est pour anéantir leur trace, quelque soir !

S'ils revenaient un jour, tous les morts de [la guerre,

Et qu'ils voient que l'on a démolit leurs autels,
Que l'écho désapprend et qu'on n'entend [plus guère

Leurs noms dont on disait qu'ils seraient im- [mortels !

S'ils n'ont pas d'héritiers, pour ces noms, [dans la foule,

Qu'on les ajoute à ceux qui sont moins écla- [tants,

Et que le vent qui passe et l'onde qui s'écoule [Redisent ces noms-là jusqu'à la fin des [temps !

Qu'ils soient comme une étoile et soient [comme une flamme,

Où nos yeux éblouis se perdent volontiers,
Que l'âme des héros soit vivante dans l'âme [de ceux qui de leur nom se font les héritiers !

Où, que ce nom, qu'il soit grand ou qu'il soit [modeste,

Demeure, et que quelqu'un le porte, quoique [lourd,

Et que personne, enfin, n'ose faire ce geste [D'effacer de la gloire et d'éteindre du jour !

Ne leur infligeons pas, à nos morts, la souf- [france

D'avoir des noms, plus tard, que nul œil [n'aura lus ;

Car ce nom qui meurt, c'est comme si du [mot France

Une lettre tombait qu'on ne rattrassât plus ! [X. M.

Une étrange histoire. — A Bure (Jura ber- nois), un nommé Jules Riat, 27 ans, buveur invétéré, père d'un enfant, vivait depuis quelque temps séparé de sa famille à cause de sa conduite déplorable. Voulant, dit-on, se corriger de sa funeste habitude, il fit venir d'une pharmacie de la ville une bouteille de remède contre l'ivrognerie et l'absorba tout d'un trait. La nuit suivante, R. mourut après d'atroces souffrances.

Bains publics à Martigny. — Depuis quelques mois, la ville de Martigny qui, au point de vue commercial surtout, est la localité la plus importante du Valais, est pourvue de bains publics répondant à toutes les exigences de confort. C'est à M. Riedweg qu'est due cette intelligente initiative qui comble une lacune dont les inconvénients étaient sensibles.

Il y a quelque trente ans, Martigny possédait des bains publics qui disparurent par la transformation des locaux où ils étaient aménagés. Les nouvelles installations sont établies sur l'Avenue de la gare de Martigny, elles méritent d'être connues de toute la population de Martigny et du respectable contingent des étrangers de passage ou en séjour dans l'Octodure modernisée.

Le traitement des députés en Angleterre. — La cherté de l'existence a provoqué des réclamations de la part des députés au Parlement britannique, qui jugent insuffisants les 10.000 fr. qu'on leur alloue par année. La question a été renvoyée à une commission parlementaire dont l'enquête est virtuellement terminée. La commission a interrogé des députés, elle a examiné les dépenses de certains autres qui ont prouvé qu'il ne leur est pas possible de se tirer d'affaire avec si peu d'argent.

Les travailleurs ont proposé que le traitement des députés soit porté à 20.000 fr. et qu'on leur accorde en outre une carte de

libre parcours sur les chemins de fer. La somme paraît un peu forte et il est probable que l'on proposera un compromis, car on ne voudrait pas que l'attrait de l'argent fasse de la fonction de député le but de compétitions trop intéressées.

Simple réflexion. — A certaines périodes de bouleversement, les peuples agissent comme des marionnettes ignorant les fils qui les font mouvoir.

Curiosité. — On a découvert à Enfield, à quelques kilomètres du centre de Londres, divers ossements que l'on croit appartenir à un monstre antédiluvien de l'époque mésozoïque. C'est en creusant les fondations d'un bâtiment destiné à la « Edison Swan Electric Co », que l'on a fait cette intéressante découverte. Le plus gros fragment est un morceau de tête long de 30 cm., et comprenant les orbites, 8 dents, longues de 7 1/2 cm. et mesurant 2 1/4 cm. de diamètre qu. y étaient encore attachées. On croit que ces restes appartiennent à un diplodocus.

Pensée. — La vie n'est pas un plaisir, ni une douleur.

Mais c'est une affaire grave dont nous sommes chargés, et qu'il faut conduire et terminer à notre honneur.

Réalités...

Profanation.

Par ces temps de carême, on convie les Parisiens à aller entendre la lecture de l'Evangile faite par un acteur de la Comédie-Française. C'est une drôle d'idée, — drôle à pleurer !...

Je ne doute pas que ce comédien, qui est un grand comédien, ne lise les textes sacrés d'une voix beaucoup plus harmonieuse et sonore, avec un sens des nuances autrement raffiné que le curé de mon village.

Il y mettra des intentions, il saura prendre des temps, qui ne manqueront pas de ravir les amateurs et de faire pâmer les belles dames :

— Ah ! ma chère, qu'il est bien !... Il n'y a que lui, il n'y a que lui !...

Et quelle revanche pour Molière et ses pauvres camarades, jadis si injustement excommuniés !...

Je trouve pourtant la revanche un peu forte.

Il m'a toujours été souverainement désagréable, je l'avoue, de voir représenté sur la scène, fût-ce avec le plus grand tact, un ministre de la foi. La façon dont les acteurs « entrent dans la peau du personnage » m'irrite et me choque ; à plus forte raison, je ne puis admettre que l'on apprenne, au Conservatoire, à dire l'Evangile !...

Car, enfin, si vous avez besoin du talent d'un acteur pour goûter pleinement l'enseignement et la beauté des Evangiles, demain vous ferez venir ce même sociétaire de la Comédie-Française, quand vous aurez un grand dîner, et si vos moyens vous le permettent, pour dire, devant vos invités émerveillés, le *Benedicite* et les *Grâces*...

Et pourquoi ne pas vous adresser au premier metteur en scène de Paris, c'est-à-dire à Gémier, pour régier les enterrements et les messes de mariage ?

— « En ce temps-là... »

En ce temps-là, il soufflait vraiment parmi les hommes un vent d'absurdité, d'inconvenance et de mauvais goût... B.

Suicidé pour du vin.

Les Etats-Unis, en décrétant la loi de prohibition qui défend sur tout leur territoire de boire du vin, de la bière et toutes sortes de liqueurs, ne pouvaient s'imaginer que cette loi entraînerait mort d'homme. C'est pourtant ce qui s'est passé à Los-Angeles où un Français, âgé de 75 ans, M. Joan Juget, a mis fin à ses jours en s'asphyxiant par le gaz, parce qu'il ne pouvait plus avoir de vin. Nous connaissons les suicides par désespoir d'amour, par peur de la misère, par lassitude de souffrir. Ce suicide américain par impossibilité de boi-

re du vin est d'un genre spécial. Les Etats-Unis seuls pouvaient d'ailleurs nous en donner la révélation. Bien que ce soit un cas exceptionnel, il n'est pas dit que ce pauvre Juget n'aura pas des imitateurs. Son geste pourrait bien inaugurer une série de protestations analogues, pareillement tragiques, puisqu'il s'agit d'un pays où nous savons que le suicide est un grand pourvoyeur des cimetières.

Jean Juget a eu soin, avant de mourir, d'expliquer, dans un adieu touchant, les raisons de son acte.

« J'ai toujours eu l'habitude, écrit-il, de boire un verre de vin avec mes repas. Aujourd'hui je suis obligé de me contenter d'un verre d'eau. Je considère cela comme un traitement honteux. Je ne suis pas un anarchiste ; je suis un ami de l'ordre et de la justice. Jamais je ne me suis enivré. Je buvais du vin pour ma santé comme toute personne saine pourrait le faire. Aujourd'hui je suis vieux, malade et je préfère quitter ce monde que d'y vivre malheureux et ridicule. »

La foi religieuse aurait donné à ce pauvre Jean Juget d'autres motifs de vivre et d'attendre l'appel de Dieu pour l'éternité que le plaisir si ridicule et si passager du verre de vin même habituel. B.

Les Evénements

M. Briand triomphe à la Chambre française

M. Briand a fait mercredi, à la Chambre française, un grand discours, qui est à la fois un exposé des résultats de la conférence de Londres, une réponse aux déclarations du Dr Simons et une sorte d'invite à une partie de la population allemande à se raidir contre l'influence des grands magnats industriels.

Le président du comité estime avoir pleinement rempli le mandat que lui avait remis la Chambre de s'en tenir à l'accord de Paris. Il y avait là un mur, a-t-il dit, et il ne l'a pas dépassé. Les résultats obtenus ne sont pas décisifs, mais le drapeau français flotte de l'autre côté du Rhin et le geste accompli par les troupes alliées (moins les Italiens) a produit un grand effet moral en Allemagne et dans le monde entier. Il marque la volonté d'obliger l'Allemagne à tenir ses engagements. La sanction militaire est la moins coûteuse. Elle est telle que les chefs militaires l'ont demandée. Les mesures économiques sont justifiées par l'attitude du gouvernement allemand, qui lutte pied à pied, prétend ne pas pouvoir payer, mais dispose cependant de moyens suffisants que, par mauvaise volonté, il ne veut pas employer.

Dans la seconde partie de son discours, M. Briand a constaté que le peuple allemand ne s'avouait pas vaincu. Il n'a pas compris que c'était par générosité que les Français avaient arrêté leur marche à la veille de la débâcle totale de l'armée impériale. La présence des Alliés à Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort rappellera au vaincu l'exacte réalité. C'est une opération de justice qui prendra fin le jour où l'Allemagne aura payé sa dette, désarmé ses masses et puni les coupables. Les travailleurs d'Outre-Rhin ne doivent pas s'en alarmer, mais s'en prendre aux grands industriels impérialistes qui, pour sauver leurs bénéfices et leurs dividendes, pèsent sur le gouvernement de Berlin et empêchent l'Allemagne de payer ses dettes.

Sur la base de ces constatations, M. Briand a réclamé de la Chambre un vote de pleine et claire confiance.

M. Mandet, ancien chef du cabinet Clémenceau, M. Lefèvre, ancien ministre de la guerre, attaquent ou essaient de glisser des pelures sous les pieds de M. Briand. Celui-ci remonte à la tribune,

répond à tous et remporte une victoire qui se transforme en triomphe personnel.

L'ordre du jour accepté par le gouvernement est adopté par la Chambre par 491 voix contre 66. Il est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui pour parvenir, d'accord avec les Alliés, à l'application des sanctions nécessaires pour obtenir des résultats positifs en ce qui concerne les réparations, le désarmement et le châtiement des coupables, passe à l'ordre du jour. »

Nouvelles Suisses

Mort de M. le Conseiller national Bettex

M. Gustave Bettex, conseiller national, directeur de la *Feuille d'avis de Montreux*, est mort jeudi matin des suites d'une rupture d'anévrisme.

Né le 27 juillet 1868, il fit des études d'instituteur à l'Ecole normale de Lausanne. Breveté en 1886 pour l'enseignement primaire, il fut instituteur, puis rédacteur de la *Feuille d'avis de Montreux* depuis 1890, conseiller communal depuis 1901, conseiller municipal depuis 1905, député au Grand Conseil dès 1917.

En 1914, M. Bettex était entré au Conseil national. Non réélu en novembre 1919, il y était rentré dès le mois de décembre de la même année, en remplacement de M. Chuard, élu conseiller fédéral.

Membre du comité de la presse vaudoise dès la fondation de l'association, il avait présidé celle-ci en 1910 et en 1916 ; on lui doit plusieurs ouvrages. Son successeur au Conseil national sera M. Chenaux, ancien conseiller national, premier suppléant de la liste radicale.

Falsificateurs de chèque

Le tribunal pénal de Bâle vient de consacrer trois audiences à une affaire de falsification de chèques de grande envergure. Les trois accusés : Emile Wäber, commis de Güttingen, Alphonse Guennat, d'Estavayer, et René Evard, commis, avaient réussi à se procurer la signature du chef de la maison Schwall et Cie, où Wäber était employé, et Guennat avait fabriqué un timbre facsimilé au moyen duquel ses complices avaient réussi à émettre sur une banque de Mulhouse un chèque de 245.000 fr. qui fut payé sans difficulté, 200.000 fr. ont heureusement pu être récupérés.

Le tribunal a condamné Wäber à un an et demi d'emprisonnement, Guennat à 1 an et quart et Evard à 2 ans et demi.

Poignée de petits faits

La conférence des horaires aura lieu du 21 au 23 mars. Elle s'occupera de l'établissement de l'horaire d'été. Un horaire d'hiver sera introduit en outre le 1er octobre (R.B.C.)

Selon le « Matin », le Venezuela, qui jadis s'était adressé à l'Allemagne pour la direction de sa marine, vient de s'adresser à la France pour lui demander de prendre en mains la réorganisation de ladite marine. Le gouvernement français a accepté et le ministre de la marine a confié au capitaine de vaisseau Audoin la mission de réorganiser la flotte du Venezuela.

Pendant la nuit de mardi à hier mercredi, un train de marchandises a déraillé sur la ligne de Mersebourg-Amendorf, Allemagne. Un train de marchandises, en petite vitesse, venant sur l'autre voie, de la direction opposée, a aussi déraillé au même endroit. Le chef du premier train a été tué, ainsi que le mécanicien du second et un voyageur. Six employés de chemin de fer ont été blessés. Les dommages matériels sont considérables.

Une charmante comédie d'Henry Bordeaux, la *Demande en mariage*, fera cette semaine les délices des lecteurs des *Annales*. Ce numéro reflète, sous la forme la plus vivante et la plus brillante, l'actualité de la semaine, avec des articles de Maurice Barres, Henry Bidou, Henry Baran, Yvonne Sarcey, Chrystale, Pierre Brisson, André Fribourg, Gustave Le Bon, Francis Labié, etc.

De nombreux avantages remboursent le prix de l'abonnement. Partout le n° : 75 cent.

Dans le tunnel de Mattéi, près de Zermatt, dans la galerie des forces motrices de Prättigau, Grisons, un ouvrier italien a été tué par l'explosion d'une mine.

Grâce à divers appuis financiers, une société nouvelle sera sous peu constituée définitivement, qui se propose de construire

des turbines hydrauliques dans les ateliers de l'ancienne S. A. Piccard, Pictet et Cie.

— Jeudi après-midi, la petite fille, âgée de sept ans, de l'ouvrier de fabrique Seiler, Berne, courant devant un camion lourdement chargé de la Société de consommation, a été piétinée par les chevaux et a eu la tête écrasée.

— Un nommé Henri D., 24 ans, comptable, a été arrêté à Gaillard, Savoie, au moment où, venant de Lyon, il cherchait à franchir la frontière suisse avec 3500 fr. en pièces de 5 fr. et de 2 fr. dissimulés dans une ceinture.

— M. Gaston Maunoir, banquier à Genève, a été trouvé mort au bord du Rhône, près de Culoz, la poitrine traversée par la décharge d'un fusil de chasse. On dit que M. Gaston Maunoir a voulu rattraper son fusil, qui aurait glissé sur la berge du fleuve et dont les chiens étaient levés et que, en saisissant l'arme, il aurait fait partir le coup. C'était le frère de M. Maunoir, conseiller national.

— Le tribunal correctionnel de Mittelland, Berne, a condamné après trois jours de débats, le nommé Brugmann pour vol d'obligations à la direction des finances bernoises, complicité de vol et tentative d'extorsion, à 20 mois d'emprisonnement sous déduction de six mois de détention préventive.

Nouvelles Locales

Le Nonce à St-Maurice et à Sion

Son Excellence M^{gr} Maglione, nonce apostolique à Berne, officiera pontificalement à la Basilique de l'Abbaye de St-Maurice aujourd'hui, fête de Saint-Joseph, à la messe de 10 heures.

Sa Grandeur se rendra ensuite à Sion où, après avoir salué Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du Diocèse, elle fera une visite officielle et présentera ses hommages au gouvernement valaisan.

Son Excellence est assurée de rencontrer partout le plus respectueux et le plus sympathique accueil.

Le Vénérable Chapitre de la Cathédrale

Empressé de se conformer aux directions et à l'esprit du nouveau Droit-Canon et dans la pensée de rendre l'administration diocésaine plus uniforme, le V. Chapitre de la Cathédrale a remis à S. G. Monseigneur de Sion le droit que, de temps immémorial, il avait de nommer les curés de nombreuses paroisses, qui se classent parmi les plus importantes du diocèse.

Afin de bien montrer combien il apprécie ce geste si heureusement inspiré et tout de respectueuse déférence, le Souverain Pontife a accordé, par un Bref, à Messieurs les Chanoines de la Cathédrale de Sion ainsi qu'à leurs successeurs, le privilège très précieux de pouvoir célébrer la sainte Messe à leur domicile particulier et le droit de porter sur leur camail une croix pectorale en or.

Le nouveau Grand Conseil

Issu des élections du 6 mars, le nouveau Grand Conseil se réunira donc à Sion après-demain lundi, pour se constituer et procéder à la validation de ses membres. Cela fait, il nommera les commissions appelées à rapporter à la session de mai. Cette session-ci sera d'ailleurs fort courte et ne retiendra guère que deux jours à Sion les nouveaux mandataires du peuple. La physionomie du Grand Conseil sera notablement modifiée par suite de sa composition et offrira l'occasion de faire la connaissance de nombreuses nouvelles figures.

Fièvre aphteuse

Bien que trois nouveaux foyers se soient déclarés dernièrement, l'épizootie est plutôt en décroissance dans l'ensemble du canton. Elle sévit encore dans les communes suivantes : Brigue-Naters, Rarogne, Steg-Gampel, Loèche, Sierre, Lens, Icogne, Randogne, Agettes, Ayent, Evolène, Chamozon, Riddes, Charrat-Fully, Martigny-Ville, Bourg, Bâtiat et Combe, Sembrancher, Vollèges, Bagnes, Vionnaz et Vouvry, soit 27 communes.

La maladie a disparu de plus de 40 communes.

L'épizootie a conservé partout, sauf à Vouvry, un caractère bénin pour le gros bétail. Pour le petit bétail, (chè-

vres, porcelets et veaux) elle est souvent mortelle. Ces bêtes traitées par la vaccination ou les inoculations de sang défébriné, sont généralement préservées d'une issue fatale. Aussi nous ne saurions trop engager les propriétaires à s'adresser à MM. les vétérinaires pour faire inoculer leur petit bétail.

Les prescriptions nécessaires pour arrêter le développement de la maladie ont été édictées ; elles doivent permettre, si on les exécute soigneusement d'éteindre l'épizootie avant la saison d'alpage.

C'est une erreur de croire que l'épizootie se propagera nécessairement encore ; son extinction dépend de la manière dont on appliquera les mesures de précaution, de séquestre et de désinfection. C'est là une tâche qui dépend du zèle des autorités communales et des particuliers.

Service vétérinaire cantonal.

Les tirs militaires obligatoires pour 1921

Par Circulaire du Service de l'infanterie du 9 février 1921 et en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 5 mars 1920 les autorités militaires des cantons ont été avisées que le tir militaire hors du service est, cette année, obligatoire pour les officiers subalternes, les sous-officiers, appointés et soldats des troupes suivantes de l'élite et de la landwehr, en tant qu'elles sont armées d'un fusil ou d'un mousqueton :

Infanterie : fusiliers, carabiniers, mitrailleurs, cyclistes.

Cavalerie : dragons, guides, mitrailleurs.

Artillerie : artillerie à pied, artillerie de parc.

Génie : sapeurs, pontonniers, mineurs, pionniers.

Troupes de forteresse : canonnières, pionniers, mitrailleurs, sapeurs.

Troupes des subsistances : boulangers, bouchers, soldats des magasins.

Sont également astreints au tir les cadres et hommes de ces troupes attribués au service des automobiles.

Les tireurs sont spécialement rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent, sauf autorisation spéciale des autorités militaires cantonales pour de sérieux motifs, effectuer leur tir obligatoire dans une autre commune que celle de leur domicile.

Le programme de tir en vigueur pour 1920 est modifié comme suit pour 1921 : Au lieu de 40 cartouches, il en sera délivré 30 pour les exercices obligatoires.

Le programme obligatoire comprend les exercices suivants :

Cible :	Position :	Conditions requises :
1. A	à volonté	aucunes
2. A	à genou ou couché, sans appui	Points Touchés 12 6
3. A	à genou, sans appui	12 5
4. A	débout, sans appui	7 3
5. B	couché, sans appui	9 5

Tout tireur a la faculté d'exécuter à son gré entre ces exercices des exercices libres, avec cartouches achetées dans sa société.

« Les exercices 1 et 2 doivent être exécutés les premiers dans leur ordre.

Tout tireur qui ne remplit pas du premier coup les conditions requises à l'exercice 2 (exercice d'armée) devra le répéter. Cet exercice ne sera cependant pas exécuté plus de 3 fois (2 répétitions). Les tireurs qui « restent » à l'exercice d'armée devront avoir l'occasion de satisfaire à leurs obligations de tir en essayant de remplir avec les 6 cartouches qui leur restent, les conditions d'un des exercices 3 à 5, à leur gré.

« Le tir obligatoire est réputé accompli lorsque les tireurs ont, en conformité des prescriptions, tiré 30 cartouches aux exercices obligatoires et rempli les conditions requises à l'un des exercices 2 à 5.

« Les tireurs qui n'ont pas accompli le tir obligatoire seront appelés en automne à un cours le 3 jours, sans solde. Les « restés » font l'objet d'instructions spéciales. »

Enseignement féminin

Cours de formation pour maîtresses spéciales des ouvrages manuels

Par avis publié au *Bulletin officiel*, les Administrations communales et les

personnes intéressées sont informées que le Département de l'Instruction publique organise de nouveau, cette année, un cours de formation de 6 semaines, qui s'ouvrira le 2 mai prochain à Sion (bâtiment de l'école normale des filles).

Ce cours a lieu à l'intention des jeunes personnes appelées à donner l'enseignement des travaux manuels et de l'économie domestique dans les écoles mixtes dirigées par des instituteurs, et qui doivent, à cet effet, être munies d'un *certificat de capacité* en conformité de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la matière.

Sont invitées à y prendre part tout d'abord les élèves de première année du dernier cours (1920) qui désirent régulariser leur situation.

Les inscriptions pour l'admission aux cours de 1re et de 2me année devront parvenir au Département jusqu'au 15 avril au plus tard. Les nouvelles postulantes (1re année) devront accompagner leur inscription des pièces suivantes :

1. Extrait de naissance,
2. Livret scolaire,
3. Recommandation écrite de l'Administration communale.

Aussitôt après le délai d'inscription, soit entre le 15 et le 20 avril, les aspirantes au cours de 1re année — qui devront avoir au moins 15 ans et être émancipées de l'école primaire — seront avisées de leur admission éventuelle, celle-ci dépendant du nombre des places strictement disponibles (20 au plus, y compris les participantes au cours de 1920).

Les postulantes appelées à pratiquer dans des écoles mixtes dirigées par des instituteurs auront la préférence au cas où les inscriptions dépasseraient le nombre des places disponibles.

Les frais de chaque cours s'élèvent à environ 120 francs. L'Etat en assume la moitié, l'autre moitié incombant aux communes ou aux candidates admises.

(Communiqué)

Groupement des Chanteurs Valaisans du Valais Central

Une réunion des délégués des diverses Sociétés de Chant du Valais Central aura lieu dimanche 20 mars, à 2 h., au Café Arnold, à Sierre, en vue d'organiser le groupement de ces Sociétés.

Le but à atteindre est un plus grand développement du goût musical dans la jeunesse. Tout le monde est convaincu qu'il y a beaucoup à faire dans un pays où, cependant, les aptitudes naturelles ne manquent nullement.

Nous prions toutes les Chorales et les Céciliennes de nos villages de se faire représenter à cette importante réunion.

Le Comité d'initiative.

Le caissier du Lötschberg a fuit

100,000 fr. de détournement

Repubblica nous téléphone que le caissier de la ligne du Lötschberg et des Alpes bernoises, un nommé Sidler, a pris la fuite hier matin, à la suite de découvertes faites par l'expert-comptable cantonal. Sidler prétextant qu'il allait attendre quelqu'un à la gare a loué une auto et a pris la fuite. Le mandat d'arrêt a été lancé dans l'après-midi. L'examen des livres continue ; les sommes détournées dépassent 100.000 fr. Au moment où l'on nous téléphone, Sidler n'a pas encore été repris.

Il était au service du Lötschberg depuis l'ouverture de la ligne ; il occupait les fonctions de caissier principal.

Cette affaire cause une vive sensation à Berne.

Détails intéressants

Le cas du caissier Sidler, de l'entreprise du Lötschberg, paraît devoir fournir ample matière à l'anecdote. Jusqu'au commencement de cette année, Sidler touchait un traitement inférieur à 10.000 francs, ce qui ne l'empêchait nullement, par ces temps de vie chère et de benzine rare, à mener la vie à grandes guides. On fit venir cependant un reviseur, mais tandis qu'il épluchait les livres, l'adroit caissier prétextant une course à la gare, quittait le bureau sans être inquiété le moins du monde, passait chez lui pour informer sa famille d'une course à Berthoud, et prenait en auto le chemin de Bâle, où la police, avisée à 6 heures du soir seulement, perdit sa trace. On suppose donc qu'il aura passé en Alle-

magne dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les opérations délictueuses, qui remontent à plusieurs années en arrière, étaient facilitées par le fait que S., géant plusieurs caisses de compagnies différentes, pouvait aisément boucher les trous de l'une en puisant au besoin dans l'autre. Et puis, bien naturellement, il jouissait de toute la confiance de ses chefs.

Un cas plus amusant encore, si ce terme est de mise ici, est celui d'un employé du service des titres aux finances communales, qui s'est vu infliger vingt mois de prison pour avoir trafiqué titres et coupons. L'audition des témoins a révélé des habitudes de bureau vraiment patriarcales : comme coffres-forts, quatre armoires en bois et comme fermeture de bureau une clef qu'on déposait entre midi et 2 heures dans un rétro connu de chacun. Le personnel était à la hauteur des circonstances, puisque le chef du service des titres a eu comme employés auxiliaires des individus dont il n'a même jamais su les noms et dont on n'a pu retrouver la trace.

Sidler est arrêté

L'arrestation de Sidler jeudi matin, à 11 heures, à Friedrichshafen, est un joli succès pour les limiers de la police bernoise.

Parti mardi matin de Berne, Sidler se rendit d'abord à Fribourg chez son beau-frère, coiffeur, rue de la Préfecture, et de là, après avoir dîné à l'Hôtel de la Tête-Noire, il se rendit en automobile à Bienne, où il soupa le plus tranquillement du monde. Il frêta une nouvelle auto pour Bâle. Là, « pedibus cum jambis » et sans passeport, il franchit la frontière près de Riehen et arriva à Lörrach où il descendit à l'Hôtel du Cerf. Puis, nouvelle auto pour Landshut, Constance et Friedrichshafen, où se termina son dernier voyage aux frais du Lötschberg.

On suppose qu'il voulait de là se rendre à Berlin par Munich ou, peut-être, gagner le Vorarlberg.

Détail amusant : les policiers bernois furent assez heureux pour faire route de Bienne à Bâle dans l'auto même qu'il venait de quitter Sidler.

Du pied du Vélan. — (Corr.)

Nous pensions que tous les magistrats de l'ordre judiciaire s'étaient réjouis des dispositions du Décret du 15 janvier dernier concernant leur traitement. Mais une ombre au tableau ; le juge-substitut de notre commune trouve que tout cela est *traitement de misère*.

Oyez plutôt : Il y a quelque temps, un petit différend ayant été porté devant notre justice locale, le juge se recusa parce qu'il n'était pas suffisamment rétribué ou parce qu'il n'aime pas s'occuper des brouilles d'autrui. Le vice-juge saisit la balle au bond et crut à une bonne aubaine, plaignant et accusé étant bien monnayés. Malheureusement, au règlement des frais le grand justicier s'aperçut que le tarif était préjudiciable à sa bourse, puisqu'il avait l'occasion d'aller gagner dix francs pour sa journée. Il fit le poing dans la poche, mais se ressaisit à l'instant et se dit que les deux plaideurs devaient bien lui payer la différence entre ce qu'il avait reçu d'eux et ce qu'il pouvait gagner ailleurs.

Après le repas du soir, notre substitut endosse à nouveau l'habit de justice, et se présente chez ses plaideurs pour leur expliquer son cas, et leur réclamer 3 fr. 50 chacun, ce qui lui ferait ses dix francs rêvés.

Les plaideurs, le prenant en pitié, s'exécutèrent, mais en firent des gorges chaudes en racontant l'aventure à leurs amis.

Notre substitut devrait se rappeler que pour toucher dix francs pour la journée il lui faut travailler en blouse, et que, même avec les nouveaux tarifs, quand il travaille en redingote il doit se contenter de trois francs par séance.

A tout seigneur, tout honneur.

N.

Un remède contre la tuberculose.

(Corr.)

La revue *Mondo*, la principale revue d'Ido du monde entier publie un article très important de M. Baxter, secrétaire de la Société d'Ido d'Angleterre annonçant que sa fille Edie a été complètement guérie de la tuberculose par M. le Dr W. Graham, 75, Sorley Street, Sunderland, Angleterre.

Pendant l'hiver 1918, après avoir été

aux bains de mer et avoir été soignée dans une clinique, la jeune fille était dans un état désespéré. Après avoir suivi le traitement du Dr Graham, la guérison a été complète, et son père veut, au moyen de la revue internationale *Mondo*, faire savoir qu'il existe un remède efficace contre la tuberculose. Le Dr Graham correspondra volontiers avec les médecins qui voudront lui écrire. Bien d'autres cas de guérison peuvent être signalés. Les malades guéris l'ont été dans leurs maisons, mais si le traitement leur était appliqué dans un sanatorium, ce serait encore plus facile.

Le Dr Graham correspondra en anglais ou en ido. La Société suisse d'Ido se fera un plaisir de traduire les correspondances.

Ecrire : Ido-kontoro, Zurich, ou Ido-Editerio, Lusslingen-Soeure, ou encore : Valezian-Ido-Societo, Martigny-Ville.

Emprunt des « Inondations ».

Nous apprenons que sur la demande du Gouvernement valaisan, la Compagnie d'assurances sur la vie *La Genevoise à Genève* lui a consenti un prêt de cinq cent mille francs pour le faciliter dans les dépenses auxquelles il a à faire face pour les réparations des dégâts causés par les inondations de l'année dernière.

Sion. — Nouvelle Société helvétique.

Sous les auspices du groupe de Sion de la Nouvelle Société helvétique, une conférence publique et gratuite sera donnée samedi, 19 crt., dès 17 h., dans la grande salle du Café Industriel, avec pour objet :

« Une excursion vinicole en Côte-d'Or. Conclusions à en tirer pour l'avenir ».

Le sujet sera traité par M. l'ingénieur-agronome H. Wuilloud ; cette question toute d'actualité et la compétence du conférencier ne manquera pas d'attirer de très nombreux auditeurs.

Grône. — (Corr.)

La population de Grône est fière du résultat des élections. Il y avait eu anguille sous roche, et un clan comptait renverser notre député, conservateur de vieille et solide roche. Par 1753 suffrages contre 540, celui-ci a été confirmé dans ses fonctions.

Un hymne national.

La commission chargée de donner son avis sur le concours ouvert pour la composition d'un hymne national suisse s'est réunie à Berne, et, sur 152 compositions reçues, en a retenu trois : Le nouveau chant patriotique de Jos. Peter maître au séminaire de Hitzkirch ; le chœur final de « der Freiheit Erwachen », de Fassbänder, et l'Hymne national de Hermann Suter. Un concours sera ouvert pour les textes de ces morceaux, et c'est du résultat de ce concours que dépendra leur exécution à la prochaine fête fédérale des chanteurs à Lucerne.

Vers la suppression des pourboires.

Selon un communiqué de l'Union suisse du personnel de service les pâtisseries, crémeries, restaurants publics, doivent échapper à la suppression envisagée des pourboires. Cette mesure serait limitée aux hôtels et hôtels-pensions, y compris les hôtels-restaurants, et entrerait en vigueur dès le mois de mai, présumption faite que les négociations qui

vont s'ouvrir à ce sujet avec les groupements patronaux aboutissent à un accord.

Saxon. — Charivari. — (Corr.)

Un aimable sien ami vient à la rescousse de M. Fama dans le *Confédéré* de mercredi et nie tout simplement les faits. De notre côté, nous maintenons formellement nos affirmations corroborées par de nombreux témoignages concordants et approuvées par une assemblée de protestation de 140 citoyens.

Nous n'avons visé que M. Fama que nous considérons comme le responsable principal de ce haineux appel à la division locale et nous avons fait reproduire in-extenso dans le *Nouvelliste* tout ce qui le concernait. C'est bien plutôt le récit du *Confédéré* qui est tronqué. Pourquoi passe-t-il sous silence le second discours, incendiaire celui-ci, prononcé devant l'église par l'alter ego M. Mermoud. Cet aveuglé calviniste lança les insinuations les plus perfides sur l'Evêché, l'intolérance constitutionnelle, l'intransigeance gouvernementale, la partialité de la justice et patati et patata. Sur ce, la foule en délire dans la farandole sous les fenêtres de la cure.

« Erreur, écrivez-vous, ce soir-là, les « enragés », n'étaient pas dans la rue » allons pour « enragés », mais retenons le naïf et précieux aveu. Rester chez soi, n'était-ce donc pas une élémentaire prudence et éviter toute collision regrettable ! En fait « d'exploits glorieux », M. Fama n'a-t-il pas donné le ton, quelques instants avant la manifestation, en apostrophant rudement un jeune homme mineur qui passait tranquillement son chemin, ce qui lui valut de la part du père conservateur une verte admonestation sous pli chargé ! Voilà son savoir-vivre ! Nous laissons le lecteur juge.

La suffisance de M. Fama n'est guère flatteuse pour sa coterie et ses prédécesseurs. Elle constate que le char communal a enfin trouvé le conducteur qu'il lui fallait. A en juger par le flot de fiel versé dans un terrain admirablement préparé, nous inclinons au contraire à y voir un ânier. Il peut ainsi poursuivre sa route, le bâton à la main, sans crainte d'être « désarçonné ».

L'exposition du Casino à Sion.

On sait que l'exposition itinérante anti-alcoolique a eu lieu à Sion du 3 au 13 mars. La salle avait été admirablement ornée par des dames et des demoiselles qui ont encore voulu servir de cicerone aux visiteurs. Des conférences ont été données, parmi lesquelles je tiens à mentionner celle de M. le Vicaire général Delaloye, de M. le Dr de Riedmatten, du professeur Gribling. Bien des visiteurs sont venus de tout le district et des environs, et je tiens à faire savoir aux personnes de diverses localités qui ont voulu inscrire leur nom sur les registres de notre société, aux jeunes gens de N. par ex. que nous nous ferons un plaisir de leur envoyer divers imprimés s'ils veulent bien m'écrire.

Le dimanche 13, après-midi, un beau groupe d'abstinents de diverses localités, ont visité à leur tour l'exposition sous la direction de M. L. A. Puipe, pharmacien à Monthey. Nous avons entendu ensuite avec bien du plaisir la charmante conférence de M. le recteur Zufferey et les paroles réconfortantes

de M. le député Albert Curdy. On se souviendra de cette intéressante exposition et on voudra bien nous aider pour la belle œuvre des « Foyers » ou salle de lecture, qui est un des moyens de combattre l'alcoolisme et aussi en étant toujours plus convaincus, comme tous les médecins le reconnaissent, que les enfants des écoles devraient être élevés dans l'abstinence stricte de toute boisson alcoolique, tant au point de vue de leur santé qu'au point de vue de leurs études.

Chanoine J. GROSS.
Directeur diocésain de la Croix-d'Or.
Martigny-Ville.

P. S. Les annonces en faveur des remèdes qui guériraient de l'alcoolisme en trois jours les alcooliques les plus invétérés sans leur faire renoncer à la boisson, recommencent à pulluler dans nos journaux. Qu'on n'oublie pas, comme cela a déjà été dit cent fois, que tous ces remèdes qu'on paye bien cher sont tout simplement un peu de bicarbonate de soude valant environ 30 centimes. et que cela pourra aider pour un jour, deux ou trois au maximum, mais ne convertira pas les ivrognes. Le remède, le vrai, c'est l'abstinence totale, et nous avons en Suisse des milliers de buveurs qui ont été relevés par lui.

Port-Valais. — Les traitements fixes et les impôts. — (Corr.)

Suivant avis paru au *Bulletin officiel*, la commune de Port-Valais sollicitait le 6 décembre 1920, de porter l'impôt pour cette même année au 10 o/oo plus une taxe de ménage de 20 francs.

Les employés à traitements fixes ont mis opposition pour les motifs suivants :

1. Il est impossible que l'impôt d'une commune soit doublé seulement au mois de décembre, alors que chaque contribuable établit son budget au commencement de l'année et qu'une telle manière d'opérer met bien des familles dans l'embarras ;

2. Il est vraiment surprenant que des employés établis depuis une année seulement, doivent s'aider à payer, en quelques annuités, des dettes datant depuis plus de quinze ans en arrière.

3. Il est extraordinaire qu'une commune puisse élever ses impôts à un pareil taux alors que les comptes de 1904 à 1918 ne sont pas encore établis et reconnus.

En effet, une Société fiduciaire a mis à jour la situation financière de cette commune l'année dernière. Ces comptes étant contestés par l'ancien conseil communal, une seconde fiduciaire serait actuellement en fonction pour les établir à nouveau.

Suivant le résultat, il faudra une troisième fiduciaire pour mettre les deux autres d'accord et seulement alors les tribunaux pourront agir.

Juste Ciel ! sera-ce pour 1921 ? Il nous reviendrait que notre requête n'aurait pas été prise en considération. Pourtant, dans les conditions où se trouve actuellement cette commune, il est prématuré d'accabler les contribuables d'impôts, avant que les responsabilités soient établies.

L'affaire en est là et nous devons croire que si cette décision est maintenue l'Office des poursuites de Monthey devra augmenter son personnel en 1921.

Attendons le résultat avant de juger.
J. D.

Le Jeune Catholique.

Le *Bulletin pédagogique* de Fribourg s'exprime ainsi dans son n° du 15 mars, en parlant de ce petit périodique illustré destiné à nos enfants :

« Cette charmante publication réalise de mieux en mieux sa devise : *Edifier, instruire, récréer*. Le contenu en est parfaitement adapté à l'enfance. Toutes les lectures sont édifiantes et instructives. La partie scolaire proprement dite contient des récits à lire et à reproduire en classe. Les illustrations sont des plus jolies. Une telle revue à l'usage de la gent écolière se recommande vivement à l'attention de tous ceux qui ont à s'occuper d'éducation et nous souhaitons qu'elle se répande à profusion dans les écoles et dans les familles. »

A propos de *Jeune Catholique*, il nous revient que sa future livraison paraîtra pour Pâques et comptera pour mars et avril, embrassant exceptionnellement cette fois 32 pages au lieu de 16. A l'avenir, il sera lancé pour le 1er du mois au lieu du 15. La livraison suivante portera ainsi la date du 1er mai.

Monthey.

Le Conseil général de Monthey a approuvé une série de travaux entrepris pour venir en aide aux chômeurs et a voté le crédit nécessaire, s'élevant à 86.000 fr. Une demande du Conseil communal de porter cette somme à 160.000 francs a été renvoyée pour étude à une commission de sept membres.

Cours de cuisine rapide. — (Corr.)

Les cours de cuisine rapide que Mlle Braillard a institués à l'ancien Hôtel du Simplon à St-Maurice acquièrent une renommée qui va grandissant. Les deux cours ont été couronnés par de grands repas de noces très réussis. Aussi, le nombre des élèves augmente-t-il à chaque nouveau cours.

Le prochain cours commencera le 1er avril pour se terminer le 30. On ne saurait vraiment faire mieux et aussi complet en un laps de temps aussi court.

Bibliographie

Annuaire Industriel, Commercial et Professionnel valaisan

On nous écrit :
Sous ce titre, a été mis en chantier, pour paraître sous peu, un livre d'adresses du Valais, dont la nécessité, étant donné le développement actuel du canton, est plus qu'évidente.

Ce volume, paraîtra au début de chaque année, soigneusement révisé, et s'efforcera d'être aussi complet que possible.

Ses dispositions techniques sont des mieux calculées. Chaque adresse, figurera en principe deux fois : 1° par ordre alphabétique de

Nouvelle baisse

sur la viande de cheval
Grande maison d'expéditions:
Bouilli av os, le kg. fr. 2.20
Rôti, sans os » 3.25
Saucissons et saucisses » 3.70
Salamis » 4.75
Viande fumée » 3.80
Expédié à partir de 2 kg.,
demi-port payé, sans la mention « chevaline ».
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne

noms et de localités ; 2° par ordre alphabétique de professions et de noms. Du fait de cette dernière disposition, l'adresse de tout souscripteur qui exercera plus d'une branche professionnelle ou commerciale figurera dans autant de rubriques que son activité le nécessitera.

Les principes qui régissent sa diffusion sont des plus heureux, et ce sérieux auxiliaire sera très répandu.

L'Annuaire valaisan, sera expédié gratuitement à :

MM. les Ministres plénipotentiaires suisses à l'étranger ;

MM. les Consuls et Agents consulaires suisses ;

MM. les Membres du Corps diplomatique et Consuls étrangers accrédités près la Confédération suisse ;

Aux principaux bureaux de renseignement de Suisse et de l'étranger ;

Aux principaux hôtels, cliniques et hôpitaux de la Suisse ;

Aux agences de voyages, compagnies de navigation, de chemins de fer, de transport, etc.

Nous constatons avec plaisir que le Valais cherche à se ressaisir et à dresser en face de ses besoins divers, les diverses et multiples branches de son activité croissante.

C'est une innovation des plus heureuses et des plus justifiées, qui contribuera à affermir et à favoriser l'industrie et le commerce du canton, en mettant sous les yeux de chacun, les renseignements qui lui feront trouver chez nous, ce qui était trop facilement enclin à demander à l'étranger.

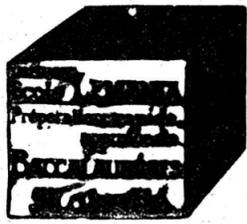
L'administration de l'Annuaire professionnel valaisan a son siège à Bagnes, où tous renseignements peuvent être obtenus.

Protégez votre cœur

En vous surchargeant l'estomac vous fatiguez le cœur. La jeunesse pendant la croissance ainsi que les personnes âgées, devraient pour bien se nourrir et sans causer de lourdeur d'estomac, boire plusieurs fois par jour du véritable Cacao Tobler — en paquets plombés. 929

Quelle personne

MONSIEUR ou DAME, disposant d'un certain capital, s'intéresserait financièrement et éventuellement d'une façon active à une entreprise, **branche automobile ?** 861
Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres sous T 30.717 L Publicitas S. A., LAUSANNE.



Le Café et le Thé sont nuisibles. Le lait répugne souvent aux enfants, mais mélangé avec le Café de Malt Kneipp Kathreiner, le lait est bu avec plaisir et est plus digestif. 3886

MODES

Grand choix de chapeaux nouveautés pour dames et enfants.

Se recommande : **E. Delaloye, Saxon.**

A vendre plusieurs machines à coudre à pied neuves et d'occasion chez **Jos. Gex, horloger, St-Maurice**

Demioiselle ou jeune homme

trouverait emploi dans un bureau à Martigny-Ville. Faire offres case postale 17409.

Cuisinière

On cherche jeune fille de 28 à 30 ans, connaissant bien la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. Adr. offres et références à Publicitas, Sion.

Jeune Fille de la campagne

On cherche une jeune fille pour aider au ménage et au jardin. S'adresser chez W. Hayward jard. hort. Villa Clarmont Mousquines 42, Lausanne. 924

A vendre

1 lale de 7 tours S'adres. François GALLAY, SAUSSONGEX.

On cherche de suite une

Bonne à tout faire

expérimentée, sachant bien cuire et parlant le français. S'adres. avec certificats et photo sous chiffre P.868 M. à Publicitas, Montreux.

ON DEMANDE un jeune homme

robuste, de 17-20 ans, pour soigner le bétail et faire des courses. S'adr. à Mme Vve C. BURO, Sierre-Villa.

Hôtel de montagne

demandé pr la saison d'été : 1 cuisinière à café, une laveuse, une sommelière, 1 jeune fille pour garder 3 enfants. S'adr. au Journal sous C.G.

A VENDRE

6 porcelets de 3 semaines. S'adr. chez LUYET, meunier, à la Stonne, Sion.

Les Appartements

du nouvel immeuble de la

Banque Coopérative Suisse MARTIGNY

sont à louer dès Juin. S'ADRESSER A LA DIRECTION.

A VENDRE

une lale de 7 tours et cinq porcelets mâles, de six semaines. Chez Louis DUBOIS, VEROSAZ.

A vendre

2 porcs mâles de 60 cm. S'adr. à Clivaz Alfred, Combaz-Vermales. 927

A vendre

UNE JOLIE VACHE de la race d'Hérens, portant le 3me veau, ainsi qu'un PORC FEMELLE de 9 mois. S'adr. à BETRISSEY Maurice St-Léonard.

Pierres naturelles à aiguiser

marque "La Valezia", Pierres à rasoir ; Pierres pour menuisiers, sculpteurs et tous genres d'outils. Meules à faulx reconnues les meilleures. Fabrication suisse. Grandmoulin, Devaud & Cie, Martigny. Catalogue illustré sur demande.

Cours de cuisine rapide

Prochain cours de Mlle Louise BRAILLARD, à l'ancien Hôtel du Simplon, à St-Maurice (Valais) du 1er au 30 avril. Prix du cours : avec chambre et pension Fr 210.

A vendre

à bas prix, sur territoire de Martigny, pour cause de santé environ 46 mesures de bon terrain près et champs. Bonne situation pour construire, matériaux et habitation à proximité. S'adresser au Nouvelliste sous B. M. B.

Vente mobilière aux enchères publiques

Le mardi 22 mars 1921 de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. à la Pension Wilhelm, Rouvenettaz, Montreux pour cause de cessation de commerce, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des objets ci-après : 5 tables de pension, démontables 2 m. sur 1 ; 1 grand piano et un petit piano ; 1 dressoir noyer ; 1 chambre à coucher ; 3 lits fr avec matelas ; un lot de chaises ; 2 lits jumeaux (bois) ; armoires ; lavabos. Batterie de cuisine vaisselle, verrerie. Matériel de cave. Banquettes cuir, rembourrées. Objets divers dont la liste est trop longue à détailler Echute 5 o o Par ordre : PAUL POCHON, agent d'affaires patenté, MONTREUX

Pierre Brunner, Sion

Place du Midi — Téléph. No 214
Atelier de serrurerie et de mécanique
Vélos et Motos
Achat - Vente - Echange
Benzine Huile
Réparations et fournitures Prix très modérés
Constructeur des célèbres machines de course B. S. A. Représentant des Vélos TELL.
Motocyclettes de toutes marques et cycles divers.
Toute machine sortant de la maison est garantie SOUDURE AUTOGÈNE.
Se recommande. — Favorisez l'industrie du pays.

A vendre

10 PORCELETS, grande race du pays et une VACHE prête de son 4me veau. S'ad. Martin, Epinassey.

A vendre

9 beaux porcelets chez Edouard ROSSIER, Monthey-Place.

Sage-femme diplômée Madame DUPASQUIER-BRON Place du Port, 2, Genève Pensionnaires.- Soins médicaux Prix modérés. - Tél. 42-16. CLINIQUE SUR FRANCE

Un demi-siècle de Succès

contre Toux Grippe Coqueluche



Exigez l'emballage bleu En vente dans toutes les pharmacies, ou directement chez P. de Chastonay, 2, Place de la Riponne, Lausanne.

Meubles d'occasion

50% d'économie Garantis propres et remis à neuf = Lits Louis XV, 2 places, avec sommiers et matelas, depuis 250 fr. ; trousseaux complets ; lits à 2 places, sommiers, matelas, depuis 150 fr. ; chambres à coucher, chambres à manger, mobilier de salon ; canapés ; divans ; armoires ; tables ; meubles de Bureaux ; meubles de salon, etc. Sérieuses références. Salle de Vente du 6d St-Jean 22 et 29 Tél. 418 3198 - LAUSANNE

Sellerie

Harnais complet avec boucles en nickel Fr. 300.- Collier de cheval, garnit. en nickel 70 fr. Collier de vache en fort triéf en cuir fr. 26.- Collier de bœuf en cuir fr. 36.- Faux-collier, fr. 14.- et 15.- Licol en cuir fr. 13.- Brides sans œillères fr. 28.- Favre Pierre-Marie Sellier, St-Maurice

MARIAGE

Valaisan âgé de 33 ans ayant séjourné 15 ans à l'étranger avec position assurée désire faire connaissance d'une demoiselle de bonne famille, du pays, âgée de 22 à 26 ans en vue de mariage. Ecrire au Nouvelliste sous B. M

A LOUER

belle et forte MULE primée, âgée de 4 ans S'ad. à Camille Coutaz combustibles, St-Maurice.

SAXON

A vendre ou à louer un bon piano Schmidt-Flohr, cordes croisées. 835 Pour renseignements : H. HALLENBARTER, SION.

200 Francs

Bicyclettes véritables anglaise roue libre chez Balma, cycles, Martigny au centre de la Place. 773

A vendre

belle et bonne VACHE prête pour son 3me veau. S'adres. à Vital MEUNIER, Martigny-Chemin. 925

Vente aux enchères à Martigny

Madame Vve Amédée CHAPPOT, Martigny-Brg. vendra par voie d'enchères publiques, dimanche, 20 mars 1921 au café de l'Hôtel-de-Ville, à Martigny-Ville, dès deux heures après-midi : Une propriété nature pré et jardin, bien arboisée, sise aux Petits Epeneys, territoire de Martigny-Bourg, à proximité de Martigny-Ville, contenant environ 1600 mètres carrés. Il sera donné connaissance des conditions à l'ouverture de l'enchère. Pour traiter éventuellement de gré à gré, s'adresser au soussigné : Louis CLOSUIT, notaire.

Clinique privée. Dr A. Germanier

Ligne du Simplon SION (Valais) Installation de 1er ordre. - Vue magnifique A proximité de la Gare - Ouverte toute l'année. Chirurgie générale et gynécologie Cure de soleil ; Diathermie ; Rayons X ; Lampe de Quartz Hydrothérapie ; Régime.

Graines potagères et fourragères

Marchandises fraîches et de toute première qualité. Trèfle, luzerne, sainfoin, ray-grass, foinette, esparcette, fenasse, blé noir, betterave jaune géante de Vauriac. Prix du jour. Grande Epicerie Vve J. Dionisotti, St-Maurice.

Les Produits Maggi

Arome Potages Bouillon Sauces n'aident pas seulement à faire de bonne cuisine, mais encore à économiser.

IMMEDIATEMENT

chaque copropriétaire a droit à une part plus ou moins importante et au prorata de sa participation, avec paiement au comptant au prochain tirage des obligations à primes garanties et concessionnées par les Etats.

60 millions de primes doivent sortir par tirages successifs et seront réparties comme suit : 10 obligations à 1.000.000 - 27 à 500.000, 150 à 100.000 - 4500 à 1.000 et environ 25.000 avec des primes de moindre importance.

Prochains tirages : 1er et 22 avril Syst. prot. Prix pour 10 numéros Frs. 5,25 ; pour 20 numéros frs. 6,25. Expédition immédiate franco. contre versement préalable du montant respectif (Compte de chèques postaux 11a 356) ou sur demande contre remboursements par La Commerciale, Fribourg.

Mesdames

Avant de faire vos achats en tissus pour robes ou costumes, rendez-nous visite afin de vous rendre compte du beau choix que nous vous offrons à des prix défiant toute concurrence. Nous expédions par retour les échantillons aux personnes qui en font la demande.

GRANDS MAGASINS DUCREY

MARTIGNY

Soudure autogène

Réparation d'outils en tous genres. Entourages de tombes. Croix, Porte-couronnes, Plaques émail. Expéditions. Même adresse : A vendre Une machine à percer (25 mm.) à main ou moteur, avec étan et plateau. 2 potagers pour grand ménage. H. Fontanaz, serrurier, Bex.

DEMANDEZ les

JOLIS CHAPEAUX

en toile imperméable bruns, jaunes, verts, etc. Qualité extra Très pratique pour tous, enfants, grandes personnes. Prix Fr. 1.85. - Envois contre remboursement. Jules RIME, Av. de France 2, LAUSANNE. 925

Vous pouvez beaucoup

gagner sans rien risquer, n souscrivant à un groupe de 20 obligations à lots suisses.

Prochain grand tirage : 31 MARS

Prix du groupe de 20 obligations à lots suisses se composant de : 10 obligations Chefs d'Equipe à Fr. 5.- 10 Maison populaire 10.- Fr. 150.- au comptant ou payable en mensualités de Fr. 5.-, 10.- et davantage, au gré du souscripteur, en compte-courant.

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement.

Chaque obligation sera remboursée par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20.000 - ou au minimum à fr. 150.- pour le groupe de 20 titres.

5 TIRAGES PAR AN

Lots du groupe de 20 obligations : 34 à 20.000 50 à 10.000 5 à 8.000 81 à 5.000 189 à 1.000 185 à 500 884 à 100 Etc. Au total 700 000 obligations remboursable avec francs : 6 Millions

Tout acheteur d'un groupe au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à 28 grands tirages soit les 5 et 22 de chaque mois, avec lots : 2 à 500.000 2 à 250.000 2 à 200.000 20 à 100.000 etc au total pour Frs. 6 Millions

Les souscriptions sont reçues par la Banque de Commerce & de Valeurs à Lots S.A. GENÈVE, Rue du Mont-Blanc, 20

Dépuratif du sang

Un bon dépuratif pris au moment propice n'a pas seulement guéri de nombreux malades, mais ce qui vaut bien plus encore il prévient la plupart des maladies. Il est évident que le sang, ce fluide si important pour la vie et le bien être, ne peut remplir ses multiples fonctions dans l'organisme que s'il est en parfait état.

La Salsepareille Américaine MORIN

qui a toutes les vertus d'un dépuratif et en même temps d'un fortifiant, est très connu par sa puissance curative, contre toutes les maladies provenant d'un vice du sang tel que boutons, rougeurs, dartres, eczéma, affection scrofuleuse, rhumatisme, irrégularité du sang etc.

Il est dans l'intérêt de chacun, bien portant ou malade, de faire régulièrement une cure de Salsepareille Américaine MORIN

qui se vend dans toutes les pharmacies au prix de : le flacon 1/2 de litre fr. 3.50. Le 1/4 litre fr. 5.50 et le litre env. (cure complète) fr. 9. Si vous ne trouvez pas la Salsepareille Américaine MORIN chez votre pharmacien habituel, adressez-vous à nos dépositaires : Pharmacies : Rey, St-Maurice ; Puipe, Monthey ; Carraux Monthey ou à la

GRANDE PHARMACIE de la PALUD av. J.-J. Rousseau MORIN & Cie. LAUSANNE qui vous l'enverra par retour du courrier et franco de port. Exiger Salsepareille Américaine Morin ! Eviter les contrefaçons !

Reichenbach Fres & Cie SION, Fabr. de meubles

Avant inventaire. - Dès ce jour au 31 mars seulement : Gde Vente avec 15 0/0 de Rabais sur tous achats faits en nos magasins, Avenue de la Gare, SION L'offre spéciale pour meubles de campagne ne subit pas de réduction. - GRANDE EXPOSITION.

Cyclistes & Motocyclistes

Venez chez BALMA, Martigny-Ville, AU CENTRE DE LA PLACE, maison de cycles la plus ancienne du Valais les bicyclettes Condor, Automoto Bianchi, Gorick, OROSSGOLDEN (anglaise) ainsi que la motocyclette TRERA et CONDOR. Dans ces marques, vous trouverez sûrement ce qui vous convient, soit de routes, soit de courses, aussi avec caoutchouc plein, à des prix défiant toute concurrence. Vélos neufs militaires garantis, depuis Fr. 200.- Pneus à Fr. 10.- Chambres à air à Fr. 5. Envois par poste. Dépositaire des pneus d'auto Michelin. Réparations à des prix modérés. Grand dépôt de benzine, huile, Carburant et accessoires. Tél. 149.



A vendre ou à louer

Hôtel des Postes à Monthey

meublé. Situation 1er ordre, 25 chambres. Locaux spacieux. Belles caves. Chute et turbine pour éclairage. Entrée en possession : 15 mai 1921. S'adresser TROTTE, notaire, MONTHEY (Valais) 926

DU LAIT à 10 cts. le litre !

C'est invraisemblable, et cependant les COMPRIMÉS LACTUS le remplacent pour l'élevage des veaux et porcelets. Nombreuses attestations ! - Faites un essai ! Se vendent en caissettes de 5, 10, 20, et 40 kg. Fr. 1.40 le kg., franco partout. S'adresser aux dépôts ou à COMPRIMÉS LACTUS, SION

A vendre

PETITE FORÊT à châtaignes, à Marendeux sur MONTHEY, conviendrait pour construire. Très bien située, ayant droit d'eau. S'adr. au Bureau du Journal sous E. M. 928

On offre à louer à MARTIGNY

spacieux Locaux (magasin, arrière-magasins et dépôts) convenant à tous genres de commerce. Situation commerciale de premier ordre. S'adresser au « Nouvelliste » sous B. M.

Auto-Garage

Künzli, Bex Téléphone 150 Grand atelier pour réparation d'automobiles de luxe et camions en tous genres, installations, réparations de lumières & démarreurs électriques.

Dix ans de pratique en fabrique

Représentant des voitures et camionnettes Martini. Lumière acétylène dissous. OCCASIONS CHANGE

Grand choix de CHEVAUX

de trait et à deux mains Ragots des Franches-Montagnes

Paul Rouiller & Fils

Martigny-Ville Prix défiant toute concurrence Facilités de paiements.

VENTE ÉCHANGE Téléph. 27

A vendre dans le Bas-Valais

jolie petite propriété arborisée avec bâtiments. - Ecrire E. D. poste rest. Monthey.

Place du Glarier, St-Maurice

Grand Cirque

FRANCO - HOLLANDAIS Nouvelle Représentations troupe suisse Samedi le 19, à 3 h. 1/2 et 8 h. 1/2, grande représentation de gala DIMANCHE le 20, matinée à 3 heures 1/2, soir à 8 heures 1/2. LUNDI le 21, soir à 8 heures 1/2. Le cirque est recouvert d'une toile imperméable, ce qui permet de jouer en cas de mauvais temps. PRIX DES PLACES : Réservées fr. 3.- Chaises 2.50. Premières 2.- Secondes 1.50. Troisièmes 1.- Enfants au-dessous de dix ans, demi place. Ouverture de la caisse demi-heure avant les représentations

Belle viande fumée

sans os à manger crue à Fr. 3.- le kg. Salamis extra secs, à Fr. 4.- le kg. ; Salamis secs, à Fr. 4.- le kg. sont expédiés à partir de 2 kg. par la BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE, ruelle du Grand-Pont 18, LAUSANNE. 864



Très renommés

sont naturellement les billets à lots du Vieux-Genève. Combinés d'après un système unique en son genre avec la plus grande possibilité de gain, gagnants garantis, ces lots offrent vraiment tout ce que l'on peut attendre d'une bonne loterie. Lots principaux : fr. 100.000, 25.000, 10.000 etc 1 série (5 billets) avec gagnant garanti 5 fr. 5 séries (25 billets) avec 5 gagnants garantis, seulement fr. 23.50, 10 séries (50 billets) avec 10 gagnants garantis seulement fr. 46.- Adresser commande à UNION-BANQUE S. A. BERNE 5 Chèque postal III/1391. Frais pour l'envoi des billets et de listes de tirage 40 cts. 340



Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres.

Ruffi & Vonnez

Payerne No 7 Fourniture d'instruments neufs - Réparations soignées. Prix modérés

2. 90 le kg.

Café torréfié Santos prime supérieure Envoi par poste par 5, 10, 15 kilogs. Vve J.-J. Décaillot et ses fils, Salvan.

A vendre à Martigny

maison

de 2 étages. Rez-de-chaussée pour commerce. Eau, gaz, électricité. Jardin arborisé et terrain attenant. S'adr. à M. Marc MORAND, avocat.

Beaux Domaines en France

sud-ouest, toutes grandeurs très fertiles pour toutes cultures. Profitez du change. Demandez liste de prix et renseignements à VIRET-THURIN, Av. d'Eschallon LAUSANNE. 231

A VENDRE

une belle génisse

prête au veau, de la race d'Hérens, sujet de choix. S'adresser à Chrétien Abbé, conseiller à Ponce, (St-Jean)

A vendre

12 beaux porcs de 7 semaines. S'adresser chez Alexis CARRAUX, Collombey-le-Grand.